

Les couches de coton, un choix avantageux !

Comparé à l'utilisation de couches jetables :

Confort accru pour les bébés
grâce à une meilleure circulation d'air

Apprentissage de la propreté
plus facilement et plus rapidement

Réduction de l'érythème fessier

Économie d'environ 1500 \$ par enfant
puisqu'un ensemble de couches de coton
coûte de 500 \$ à 1 000 \$
incluant les coûts de lavage

Réduction des déchets acheminés
vers les lieux d'enfouissement

Participation concrète à l'économie
de nos ressources naturelles

Réutilisation possible pour un deuxième enfant

Encouragement de l'économie du Québec
par l'achat de marques fabriquées ici

CONCEPTION PARA-GRAPHE : 418-228-1356



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

COUCHES LAVABLES



VILLE DE
SAINT-GEORGES



Un choix
durable...

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

COUCHES LAVABLES

Annuellement au Québec,
600 millions de couches jetables
sont enfouies dans les dépotoirs...
de quoi remplir environ
6000 camions à ordures !

Une couche jetable
se décompose
dans un délai
variant de
300 à 500 ans !



Près de
6000 couches
jetables
sont nécessaires
pour rendre un
enfant propre,
soit près
d'une tonne
de déchets
par enfant !

Les couches jetables
représentent le troisième
constituant en importance dans les
déchets urbains acheminés vers
les lieux d'enfouissement !



Un bon coup de pouce de votre municipalité !

Afin d'encourager l'utilisation de couches de coton par les jeunes familles résidant sur son territoire, Ville de Saint-Georges accorde une aide financière pour l'achat de ce type de couches.

Ainsi, les nouveaux parents qui optent pour les couches de coton recevront un **remboursement de 100 \$** sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches.



Qui peut bénéficier de ce remboursement ?

Toutes les familles qui résident à Ville de Saint-Georges. Une seule aide financière sera accordée par enfant.

Comment profiter de ce remboursement ?

- » Faire l'achat d'un ensemble de couches de coton (minimum 24 couches).
- » Présenter les documents suivants à la réception de l'hôtel de ville de Saint-Georges :
 - Une preuve de naissance de l'enfant
 - Une preuve de résidence (compte de taxes, bail, etc.)
 - Une pièce d'identité avec photo (permis de conduire ou carte d'assurance-maladie)
 - Une facture ou preuve d'achat
- » Signer le serment écologique d'engagement à utiliser les couches de coton.

La Ville vous fera parvenir
un paiement de 100 \$
afin de financer
une portion de l'achat
de vos couches de coton.



Les couches lavables d'aujourd'hui sont plus faciles d'utilisation et d'entretien.

Les épingles ont fait place aux boutons-pression et aux velcros et les couches sont facilement lavables à la machine.

Après une utilisation massive de couches jetables au cours des quarante dernières années, de nombreuses familles redécouvrent les bienfaits de l'utilisation des couches de coton.

*Faites un choix durable
et bénéficiez d'une aide financière
de votre municipalité !*

